Pétition au Conseil fédéral: Ratification du Protocole facultatif de la CDPH

mardi 4 octobre 2022

Actualité dans la politique

Signer la pétition pour que les personnes en situation de handicap puissent pleinement exercer leurs droits.

Il y a plus de huit ans de cela, la Suisse a signé la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Cet accord relatif aux droits humains garantit aux personnes en situation de handicap la possibilité de participer entièrement à la société en tant que membres égaux de celle-ci. Néanmoins, les personnes en situation de handicap sont toujours traitées de manière inégale et leurs droits bafoués à de nombreux égards. Aussi, il est nécessaire d'adopter en Suisse un protocole additionnel à la CDPH de l'ONU. Celui-ci permettrait aux personnes en situation de handicap de se plaindre directement auprès de l'ONU en cas de violation de leurs droits.

La Société suisse SEP se joint à Inclusion Handicap, l'association faîtière des organisations suisses de personnes handicapées, afin de demander par la présente pétition au Conseil fédéral d'engager le processus de ratification du protocole facultatif de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

Dernière ligne droite: signez la pétition en ligne dès maintenant!

Signez la pétition sans attendre sur www.zurecht.ch et partagez-la aussi avec votre entourage.

Vers la pétition en ligne

Le 21 octobre à Berne!

La pétition sera déposée le 21 octobre 2022 à 15h00 sur la Place fédérale de Berne. Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Société suisse de la sclérose en plaques, rue du Simplon 3, 1006 Lausanne

Tél. 021 614 80 80 | info@sclerose-en-plaques.ch | www.sclerose-en-plaques.ch